

Procès-Verbal

Séance du 11 Juillet 2023

L' an 2023 et le 11 Juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie sous la présidence de VALTOT Éric Maire

Présents : M. VALTOT Éric, Maire, Mmes : BERGER Annie, RENARD Bérangère, ROUYER Christelle, ROZAN Anne, STOUVENEL Céline, THIROLLE Anne-Marie, M. PERNEY Noël

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MOREAU Flavie à Mme BERGER Annie, M. WALTER François à M. VALTOT Éric

Excusé(s) : Mme STABEL Marie-Thérèse

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 8

Date de la convocation : 06/07/2023

Date d'affichage : 06/07/2023

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous-Prefecture de Neufchâteau
le : 17/07/2023

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme ROZAN Anne

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DU 16/06/2023 - 45/2023
SDANC : RETRAIT DU SIA LA BRESSE-CORNIMONT - 46/2023
RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT A LA CERTIFICATION PEFC - 47/2023
AVIS SUR LE PROJET DE PREVENTION DES RQUES NATURELS ET INONDATIONS DU MOUZON (PPRNI) - 48/2023
SUBVENNTION A L'AF POUR TRAVAUX DE VOIRIE - 49/2023

VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DU 16/06/2023

réf : 45/2023

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 16/06/2023 à l'approbation des conseillers municipaux.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte-rendu avant son adoption définitive.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d' **APPROUVER** le procès-verbal de la séance du 16/06/2023.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

SDANC : RETRAIT DU SIA LA BRESSE-CORNIMONT

réf : 46/2023

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du mail du SDANC, l'invitant à se prononcer sur la demande de retrait du SIA La Bresse-Cornimont.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ledit retrait.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT A LA CERTIFICATION PEFC

réf : 47/2023

Le Maire expose au Conseil la nécessité pour la Commune, de renouveler son engagement au processus de certification PEFC afin de :

- Valoriser les bois de la Commune lors des ventes ;
- Accéder aux aides publiques en lien avec la forêt ;
- Bénéficier d'une meilleure visibilité de la bonne gestion mise en oeuvre en forêt ;
- Participer à une démarche de filière en permettant à nos entreprises locales d'être plus compétitives.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De renouveler son engagement dans la certification de la gestion durable des forêts PEFC, pour l'ensemble des surfaces forestières que la commune de Vrécourt possède dans la région Grand Est.
- De respecter les règles de gestion forestière durable en vigueur et de les faire respecter à toute personne intervenant en forêt.
- D'accepter le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence les règles de la gestion forestière durable sur lesquelles la Commune s'est engagée pourront être modifiées. Une fois informé de ces éventuels changements, la Commune aura le choix de poursuivre son engagement, ou de le résilier par courrier adressé à PEFC Grand Est.
- D'accepter les visites de contrôle en forêt par PEFC Grand Est et l'autorise à titre confidentiel à consulter tous les documents, que la Commune conserve à minima pendant 5 ans, permettant de justifier le respect des règles de gestion forestière durable en vigueur.
- De mettre en place les actions correctives qui lui seront demandées par PEFC Grand Est en cas de pratiques forestières non conformes sous peine d'exclusion du système de certification PEFC.
- D'accepter que cette participation au système PEFC soit rendue publique.
- De respecter les règles d'utilisation du logo PEFC en cas d'usage de celui-ci.
- De s'acquitter de la contribution financière auprès de PEFC Grand Est.
- D'informer PEFC Grand Est dans un délai de 6 mois et fournir les justificatifs nécessaires en cas de modification des surfaces forestières de la Commune.
- De désigner le Maire pour accomplir les formalités nécessaires et signer les documents nécessaires à cet engagement.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

AVIS SUR LE PROJET DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS ET INONDATIONS DU MOUZON (PPRNI)

réf : 48/2023

Après présentation par M le Maire, le Conseil Municipal émet un avis favorable au Plan de Prévention des Risques Naturels et Inondations du Mouzon.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

SUBVENTION A L'AF POUR TRAVAUX DE VOIRIE

réf : 49/2023

L'Association Foncière de Vrécourt ayant prévu la restauration du chemin de la Mothe pour une somme totale de 21 000 €, la Commune, au moment du budget, avait décidé de lui allouer la somme de 7 000 € à titre de subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide** d'octroyer une subvention de 7 000 € à l'Association Foncière pour les travaux de réfection du chemin de la Mothe.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

Opération argent de poche

L'opération argent de poche a débuté le 10 juillet avec 4 jeunes.

Plantations Vrécourt

La Commune, en lien avec l'Association LOANA a prévu la plantation de :

- 125 ml de haie arbustive
- 5 arbres
- 1 verger

Calendrier des prochaines séances du CM

- Vendredi 22/09/23
- Mardi 17/10/23
- Vendredi 17/11/23
- Mardi 19/12/23
- Vendredi 19/01/24

Fermeture Mairie

La Mairie sera fermée pour congés annuels du 21/08 au 04/09/2023.

Calendrier des manifestations prévues

- 23 septembre : commémoration du centenaire du monument aux morts + libération de Vrécourt
- 30 septembre : Inauguration de la Bibliothèque + festival des bibliothèques sur le thème "A Table !" avec spectacle en soirée à la salle des fêtes
- Du 9 au 13 octobre : Projet Jeunes Participatifs avec la Toupie
- Vendredi 27 octobre : Spectacle à la salle des fêtes dans le cadre du Festival Histoire d'en Rire
- Commémoration du 11 novembre + lapin nouille
- Mercredi 6 décembre : Saint Nicolas

Rentrée des classes

L'école de Vrécourt comptera 38 élèves à la rentrée de septembre.

Il est également rappelé que les horaires seront modifiés comme suit à la rentrée :

- Lu, Ma, Je et Ve de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Séance levée à: 22:30

En mairie, le 01/08/2023

Le Maire
Éric VALTOT



Secrétaire de séance
Mme ROZAN Anne

